



LE DISPOSITIF LOCAL  
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS  
CENTRE DE RESSOURCES SOLIDARITÉS - SANTÉ



Communiqué de presse - 5 septembre 2023

## **Emploi non lucratif sanitaire et social : une hausse des effectifs salariés globalement inférieure aux autres secteurs et à l'ensemble privé**

L'Uniopss et l'association Recherches & Solidarités publient la 15<sup>e</sup> édition du bilan de l'emploi privé non lucratif sanitaire et social. Un secteur qui compte, associations et fondations comprises, **1 158 000 salariés en 2022**. Cela représente plus de la moitié des effectifs salariés de l'ensemble privé non lucratif (58 %), faisant des solidarités et de la santé le premier employeur des associations et fondations en France.

**Entre 2018 et 2022, le nombre de salariés dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social est en augmentation de 4,3 %**. En comparaison, l'emploi dans l'ensemble privé non lucratif a augmenté de 6 % sur la même période, alors que certains grands secteurs associatifs (culture, sport notamment) avaient enregistré une forte baisse en 2020 au plus fort de la crise sanitaire.

Dans l'ensemble de l'emploi privé en France, la hausse 2018-2022 est de l'ordre de 7 %, ce qui confirme l'**effet de moindre augmentation du nombre de salariés dans l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social**.

Le bilan publié par l'Uniopss, à travers son Centre de Ressources DLA et en association avec Recherches & Solidarités, permet de connaître en détail les caractéristiques et évolutions de l'emploi dans le secteur.

**Le domaine du handicap** est, à l'intérieur de l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social, le premier en nombre d'établissements employeurs avec 7 450 et en nombre de salariés avec environ 352 000 salariés en 2022, ce qui représente 30 % des effectifs du secteur. L'emploi dans le handicap évolue moins favorablement que dans l'ensemble sanitaire et social, avec une hausse de 0,7 %, comparée à 4,3 %.

**Le domaine des associations et fondations pour les personnes âgées** (hors aide à domicile), compte près de 3 500 établissements employeurs et 129 000 salariés. Son évolution depuis 2018 est plus favorable que dans le handicap, avec une hausse de 2,9 %, mais toujours inférieure à l'ensemble sanitaire et social.

**Le domaine de l'aide à domicile** connaît, quant à lui, une baisse de l'emploi entre 2018 et 2022, qui s'établit à -9,1 %. Le secteur rassemble environ 4 000 établissements employeurs et 149 000 salariés. Cette baisse de l'emploi dans l'aide à domicile privée non lucrative est continue depuis dix ans.

**Le domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés**, selon la dénomination de l'INSEE (code APE 8790 B) connaît lui une forte hausse du nombre de salariés entre 2018 et 2022, s'établissant à +21,9 %. Le nombre de salariés en 2022 est d'environ 46 500, répartis dans 2 270 établissements employeurs. Le nombre moyen de salariés par établissement employeur est ici inférieur à l'ensemble sanitaire et social (20 contre 31).

Le bilan de l'emploi produit par l'Uniopss réunit dans ses comptes les codes APE 8790 A « Hébergement social pour enfants en difficulté » et 8899 A « Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents ». Cet ensemble nommé « **Protection de l'enfance – Jeunesse** » compte 2 460 établissements employeurs et plus de 73 000 salariés en 2022. L'emploi est en hausse de 12,9 % dans ce domaine entre 2018 et 2022, soit plus que dans l'ensemble sanitaire et social.

**L'accueil sans hébergement de jeunes enfants** connaît également une hausse marquée de l'emploi entre 2018 et 2022, avec +8,4 %. Le nombre d'établissements employeurs s'établit en 2022 à 3 685 et le nombre de salariés à environ 47 400. La taille moyenne de ces établissements employeurs est inférieure à celle constatée dans l'ensemble du secteur (13 contre 31).

**Le domaine de la santé**, rassemblant les codes APE de la division 86 et le code 8720 B « Hébergement social pour personnes toxicomanes », rassemble plus de 4 900 établissements employeurs, soit 13 % de l'ensemble sanitaire et social et 181 000 salariés, soit 15,6 % de cet ensemble. La taille moyenne est de 37 salariés par établissement employeur. L'emploi dans ce domaine est en hausse de 9,1 % entre 2018 et 2022, soit le double de celle constatée dans l'ensemble du secteur.

Globalement, les effectifs salariés sont en faible hausse entre 2018 et 2022 pour le médico-social, et en hausse plus forte dans le social et la santé.

**Au niveau territorial, cinq régions rassemblent plus de 100 000 salariés.** C'est le cas pour l'Île-de-France (188 265), l'Auvergne-Rhône-Alpes (143 460), les Hauts-de-France (114 745), la région Grand-Est (112 315), l'Occitanie (108 370) et la Nouvelle-Aquitaine (105 430). L'augmentation de l'emploi est généralisée dans toutes les régions entre 2018 et 2022, cependant cette augmentation est inférieure à celle de l'ensemble de l'emploi privé dans tout l'hexagone. Seules les régions Guyane et Martinique ont vu leurs effectifs salariés augmenter plus fortement que l'ensemble de l'emploi privé sur leur territoire.

Le constat posé au niveau national est donc confirmé dans l'ensemble des régions de l'hexagone, avec une hausse de l'emploi inférieure à la moyenne de l'ensemble non lucratif tous secteurs confondus et à celle de l'ensemble de l'emploi privé.

**Accédez au [Bilan 2023 de l'emploi associatif sanitaire et social](#)**



Contact presse : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 - [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)